



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI

Avis public est donné par la soussignée que :

Le Règlement 01-2023 intitulé :

« RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DE TAXATION ET LE TARIF POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023 ».

Est disponible au bureau municipal et sur le site [www : lachumqui.com](http://www.lachumqui.com)

**DONNÉ À SAINT-ZÉNON DU LAC-HUMQUI CE 10^{ème} JOUR DU MOIS DE
JANVIER DEUX MIL VINGT-TROIS**


Greffière-trésorière